

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-4325

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Économie »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Développement des entreprises et régulations	0	0
Plan France Très haut débit	0	0
Statistiques et études économiques	0	0
Stratégies économiques	0	2 000 000
Financement des opérations patrimoniales en 2024 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État »	0	0
TOTAUX	0	2 000 000
SOLDE	-2 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel

Le programme 305 finance, par subventions, diverses organismes de recherche en économie et finance (16,22 M€ enAE et 6,8 M€ en CP).

Parmi eux, l'Association Bruegel paraît illégitime à recevoir des financements de l'État.

Il est donc proposé, même a posteriori compte tenu de l'attribution des subventions, de minorer l'action 01 du programme 305 de 2 000 000 € en AE et enCP.